

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2022 B 14857

Numéro SIREN : 922 495 833

Nom ou dénomination : 2B CONCEPT

Ce dépôt a été enregistré le 30/05/2023 sous le numéro de dépôt 21252

2B CONCEPT

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 10000 euros

Siège social : 144, Avenue Charles de GAULLE

92200 NEUILLY-SUR-SEINE

922495833 RCS NANTERRE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 10 MAI 2023

L'an deux mille vingt et trois, le dix mai, à dix heures, les actionnaires se sont réunis au siège social, en assemblée générale extraordinaire sur convocation de la présidence.

Il est établi une feuille de présence signée par les actionnaires présents.

Sont présents :

- La Société BAS HOLDING, représentée par Mr BAS Fatih, propriétaire de cinquante actions, ci 50 actions ;
- Mr BOUCHISSE David, propriétaire de cinquante actions, ci 50 actions.

Total des actions présentes ou représentées : 100 actions sur les 100 actions composant le capital social.

Mr BOUCHISSE David préside la séance en qualité de président actionnaire.

Le Président constate que les actionnaires présents ou représentés possèdent plus de la moitié des actions composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Feuille de présence ;
- Rapport de la présidence ;
- Texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents ont été adressés aux actionnaires en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation. Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- La nomination du nouveau président ;
- Les pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE RESOLUTION

Les associés prennent acte de la démission remise par Mr BOUCHISSE David, le 10 mai 2023, de ses fonctions de président à compter du 10 mai 2023. Elle lui donne quitus entier et définitif de sa gestion à ses fonctions.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide de nommer Mr BAS Fatih pour une durée illimitée aux fonctions de président de la société en remplacement de Mr BOUCHISSE David, président démissionnaire.

12

Mr BAS Fatih, président, accepte et déclare n'être frappé d'aucune des incapacités ou déchéances susceptibles de lui interdire l'accès à ses fonctions. Ses fonctions seront exercées dans les conditions prévues par la loi et les statuts.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Les associés décident que, pour l'exercice de ses fonctions de président, Mr BAS Fatih reçoit les mêmes pouvoirs que ceux dont jouissait son prédécesseur, ainsi que le remboursement de ses frais dans les conditions fixées par cette décision.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide qu'en conséquence du remplacement du président, l'article 38 des statuts est supprimé.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

La collectivité des associés confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le président.

LE PRESIDENT
Mr BOUCHISSE David

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned below the printed name of the president.